



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

Le bureau du Synode

Aux Églises membres, aux membres du Synode,
au Conseil de l'EERS, aux présidences
de l'EPER, de PPP, de fondia et de la FSR

Berne, le 11 novembre 2021

Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse des 8 et 9 novembre 2021 à Berne – Décisions

Mesdames, Messieurs,

Avant que ne paraisse le procès-verbal du synode, nous vous communiquons les affaires traitées et les décisions prises par le Synode lors de sa session des 8 et 9 novembre 2021 (les points correspondent à ceux de l'ordre du jour) :

1. Le Synode adopte l'ordre du jour.
2. Le Synode adopte le procès-verbal du synode des 5 et 6 septembre 2021.
- 3.1.1 Le Synode prend connaissance d'une information de la présidente du Synode relative au poste vacant au sein de la Commission d'examen de la gestion.
- 3.1.2 Le Synode élit Guy Liagre comme président de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2019 – 2022.
- 3.1.3 Le Synode élit Judith Pörksen Roder à la Commission de nomination pour le reste du mandat 2019 – 2022.
- 6.1 Les postulants retirent le postulat « Mission de l'Église – depuis la Suisse, vers la Suisse ».
- 6.2 Le Synode traite l'interpellation de Michel Müller et cosignataires : « Admission des Églises libres au Conseil suisse des religions ».
7. Le Synode renvoie le point de l'ordre du jour « Règlement des finances – annexe 1 : clé de répartition des contributions ».



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

8. Le Synode décide d'allouer pour l'année 2022 une contribution extraordinaire de CHF 420 000 au financement solidaire partiel de l'aumônerie pour requérants d'asile dans les centres fédéraux.
9.
 1. Le Synode adopte le budget 2022 qui prévoit
 - a) un excédent de charges de CHF 102 313 et
 - b) des contributions des membres à hauteur de CHF 5 922 457.
 2. Le Conseil reçoit mandat de présenter dorénavant avec chaque budget une estimation des recettes et des dépenses de l'exercice financier en cours.
10. Le Synode prend connaissance du plan financier 2023 – 2026.
- 11.1
 1. Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2020 de la KME – Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS.
 2. Le Synode donne mandat au Conseil de préparer – après consultation de la KME et conformément à son mandat – un point à l'ordre de jour d'un prochain synode (en principe en juin 2023), dans le but de mener un débat approfondi sur le rôle des organisations missionnaires comme instruments des Églises « depuis la Suisse » et leur contribution à l'exercice de la mission évangélique en Suisse même (« vers la Suisse »), ainsi que de la responsabilité des Églises quant à la définition et le développement de ces interactions.
- 11.2 Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2020 de DM – Dynamique dans l'échange.
- 11.3 Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2020 (en allemand) de Mission 21.
14. Le Synode prend connaissance des lieux et dates suivants pour l'année 2022 :
 1. le synode d'été 2022 aura lieu du 12 au 14 juin à Sion, à l'invitation de l'Église réformée évangélique du Valais (EREV) ;
 2. le synode d'automne 2022 aura lieu les 7 et 8 novembre à Berne.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Evelyn Borer
Présidente du Synode

Hella Hoppe
Directrice de la chancellerie